

Plan d'action Clé Santé Rive-Nord

2019-2020

- 1)** Plan d'action global pour tout le territoire couvert par la Clé
- 2)** Un délai de 6 semaines maximum est demandé entre le moment de l'inscription à la Clé et la prise des échantillons pour évaluer le statut SRRP du site inscrit. Si des tests ne sont pas effectués dans l'immédiat, une mise à jour à la VSP est considérée comme une action valide. Le propriétaire des animaux s'engage à faire **un test sur le site / an (1x An)** pour valider le statut SRRP.
- 3)** Les sites de maternité positifs à une souche sauvage (et dans la mesure du possible, les sites naisseurs-finisseurs) devraient prendre des actions en collaboration avec leur vétérinaire pour tenter d'éliminer la présence de souche sauvage.
- 4)** Pour les sites positifs de souches sauvages, il leur est recommandé de prendre les mesures nécessaires (biosécurité du site) afin de ne pas favoriser la propagation à d'autres élevages.
- 5)** Dans les cas de symptômes sur la ferme :
 - Le producteur s'engage à aviser le vétérinaire qui effectuera les tests nécessaires
 - Le producteur ou le vétérinaire avise la coordonnatrice
 - Une alerte est envoyée automatiquement aux producteurs membres de la Clé.
 - Lorsque le statut est confirmé (le producteur et le vétérinaire avisent la coordonnatrice), un avis est envoyé aux producteurs
 - Les producteurs qui reçoivent l'alerte/l'avis s'engagent à ne pas divulguer ces informations en dehors de la Clé Santé Rive-Nord soient producteurs non membres, intervenants ou vétérinaires non accrédités.
 - Pour les sites en situation de crises : il est demandé d'aviser leur fournisseur (moulée, transport, etc. afin d'éviter la propagation.

6) Objectifs pour tout le territoire couvert par la Clé

Objectifs : Conserver la stabilité des statuts et prévenir la contamination

Pour le protocole d'échantillonnage, les tests qui seront pris selon les protocoles suivants. Nous recommandons que le vétérinaire traitant lui-même, ou via un commis, fasse 4 mises à jour du statut SRRP à la VSP par année.

Sans symptômes

	Statut	fréquence	Test
Maternité	Négatif	1x/an	PCR SRRP 3*10 porcelets et/ou Elisa SRRP
	Positif vaccinal	1x/an	PCR SRRP 3*10 porcelets+ séquençage*
	Positif sauvage	1x/an	PCR SRRP 3*10 porcelets+ séquençage
Naisseur-finisseur	Négatif	1x/an	Élisa SRRP en fin engrissement
	Positif vaccinale	1x/an	PCR positif + séquençage*
	Positif sauvage	1x/an	PCR positif + séquençage

Note : plusieurs PCR ou cordes, plusieurs âges en engrissement recommandé

*= séquençage si le PCR est positif pour les sites positifs à une souche vaccinale

Définition Positif vaccinale = si positif avec séquence vaccinale ou PCR négatif mais avec vaccination sur le site

Sites à plus de 3 km d'un site où il y a des truies ou porcelets provenant de la région

	Statut en AMONT	fréquence	Test
Pouponnière ou Engrissement	Négatif	1x/an sur le site	PCR et/ou Elisa SRRP
	Positif vaccinale	1x/an sur le site	PCR positif + séquençage*
	Positif sauvage	Aucun test	

*Protocole suggéré : fluide oraux, 2 pools (2 cordes doubles) ou prises de sang

Sites à moins de 3 km d'un site où il y a des truies et Porcelets provenant hors de la région

	Statut en AMONT	fréquence	Test
Pouponnière ou Engrissement	Négatif	1/an sur le site	PCR et/ou Elisa SRRP
	Positif vaccinale	1/an sur le site	PCR positif + séquençage*
	Positif sauvage	s'abstenir de les entrer	

*Protocole suggéré : fluide oraux, 2 pools (2 cordes doubles) ou prises de sang

7) Démarrage d'un projet sur une mini zone par le testage régulier(1xmois) pour tous les sites de la zone (mat,poup, engr.) et ce pour comprendre la circulation réelle du virus du SRRP (projet sur 2019 à 2021)

Zone de St-Alexis de Montcalm

Zone de 85 km² entourée d'un espacement de 5 km sans aucun site porcin

21 sites dans la zone (8 propriétaires d'animaux)

3 maternités , 3 pouponnières , 15 engrissements

Objectifs du projet zone St-Alexis (2019-2021)

- ✓ Connaitre la circulation du virus SRRP (souche sauvage) dans la zone St-Alexis (contamination récurrente)
- ✓ Éradication de la souche sauvage de la zone.
- ✓ Retour sur résultats pour l'application du protocole de suivi sur d'autres zones de la Clé qui ont la présence du virus sauvage (2021 à) (NF indépendants dans zone à proximité)

8) Promotion VSP 2019

- Soirée d'information pour les membres et non membres, avril 2019
 - Mise à four DEP, PPA et démonstration de faisabilité de stratégie de placement de porc
- Soirée d'information pour les membres combinés avec l'AGA, septembre 2019
 - à déterminer

9) Dossier Influenza

- La démarche pour cumuler une banque d'information sur l'influenza (en situation de crise se poursuit pour 2019-2020)
- Aide financière supplémentaire disponible aux membres de la Clé au montant de 100.00\$/site (séquençage du H) pour effectuer des tests supplémentaires :
- Le propriétaire des animaux doit avoir préalablement manifesté son intérêt et compléter le document d'inscription à la coordonnatrice pour ce dossier ...

Objectifs de la démarche influenza : certaines entreprises sont plus concernées par influenza que SRRP (négatif)

- Incitation supplémentaire à embarquer dans la Clé
- Banque de données en construction sur le virus de l'influenza dans les régions couvertes par la Clé